

## CALENDRIER PREVISIONNEL COMMISSIONS ADMINISTRATIVES PARITAIRES – Année 2017

*Pôle CARRIERE-RETRAITE  
SG/PF- Décembre 2016*

Date prévisionnelle de tenue des CAP Catégories A, B et C	Date limite de dépôt des dossiers
Jeudi 30 Mars 2017	<b>Lundi 20 février 2017</b>
Mardi 13 Juin 2017	<b>Vendredi 21 avril 2017</b>
Mardi 14 Novembre 2017	<b>Vendredi 13 Octobre 2017</b>

Les dates indiquées ne sont qu'indicatives, le Centre de Gestion se réservant la possibilité de reporter une séance ou d'organiser des séances supplémentaires, en fonction des dossiers à présenter. Tout dossier incomplet ou parvenu après la date limite sera reporté à la séance suivante.

**Rappel :**

Pour toute demande ayant des conséquences sur la poursuite et le déroulement de la carrière des agents (refus de titularisation, prolongation de stage, licenciement), il est demandé aux collectivités de saisir la CAP compétente au moins deux mois avant la date de l'évènement (Extrait de l'article 22 des règlements intérieurs des CAP 2015-2018)